

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 26 octobre 2022 à 19 h 30.

Sont présents: Paolo Galati, président; Melissa Wall, commissaire et vice-présidente substitut; Donna Anber, Barbara Barrasso, James Di Sano et Bob Pellerin, commissaires; Stéphane Henley, commissaire-parent; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents: Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda DaSilveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Nathalie Senecal, directrice par intérim du Service des ressources humaines; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Présents par visioconférence: Karla Abraham Di Francesco, Anick Brunet et Vincent Cammisano, commissaires; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles et du transport; François Badin, directeur adjoint du Service des ressources humaines; et Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications.

Absents : Adam Gordon, commissaire-parent et vice-président; et Tara Anderson, commissaire-parent.

Invités : Ahmad Al-Jabi, école secondaire Laval Senior; Paige Braney, école secondaire régionale Laurentian; Maegen Gazzo, école secondaire de Rosemère; Laura Graham, école secondaire de Rosemère; Gabriella Marinelli, école secondaire de Rosemère; Simona Paventi, école secondaire Laval Senior; et Andrew Wylie, école secondaire Laval Senior, tous récipiendaires du prix de la réussite scolaire.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale. Le quorum est atteint.

HEURE : 19 h 30

0.0 Ouverture de la séance

0.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que l'ordre du jour contenu au document n° CC-SWLSB-2022/10/26-CA-001 soit adopté sans modification.

CC-221026-CA-0016

Adoptée à l'unanimité

2.0 Reconnaissance – Prix de la réussite scolaire

Le président souhaite la bienvenue aux récipiendaires du prix de la réussite scolaire 2021-2022 qui ont pu être présents à la séance de ce soir. Ce prix est décerné aux élèves ayant obtenu les moyennes finales les plus élevées pour l'ensemble des cours suivants :

- 5^e secondaire - English Language Arts et Français, langue seconde
- 4^e secondaire – Mathématique, Science et Histoire

Il poursuit en indiquant que c'est un honneur de pouvoir reconnaître le travail des diplômés présents ce soir (Ahmad Al-Jabi, école secondaire Laval Senior; Paige Braney, école secondaire régionale Laurentian; Maegen Gazzo, école secondaire de Rosemère; Laura Graham, école secondaire de Rosemère; Gabriella Marinelli, école secondaire de Rosemère; Simona Paventi, école secondaire Laval Senior; et Andrew Wylie, école secondaire Laval Senior) et des diplômés qui ne pouvaient être présents (Bianna Fasoli, école secondaire de Rosemère; Sofia Masella, école secondaire Laval Senior; et Jacob Davies, école secondaire Lake of Two Mountains. Les moyennes finales de ces élèves sont indiquées dans le tableau suivant :

Classement	École	Élève	Pourcentage
1 ^{re} place OR	École secondaire de Rosemère	Laura Graham	98,00 %
2 ^e place ARGENT	École secondaire de Rosemère	Brianna Fasoli	97,25 %
3 ^e place BRONZE	École secondaire régionale Laurentian	Paige Braney	97,23 %
4 ^e place BRONZE	École secondaire Laval Senior	Ahmad Al-Jabi	96,25%
5 ^e place BRONZE	École secondaire Laval Senior	Sofia Masella	96,25%
6 ^e place BRONZE	École secondaire Laval Senior	Andrew Wylie	96,23%
7 ^e place BRONZE	École secondaire de Rosemère	Gabriella Marinelli	95,83%
8 ^e place BRONZE	École secondaire Laval Senior	Simona Paventi	95,58%
9 ^e place BRONZE	École secondaire Lake of Two Mountains	Jacob Davies	95,25%
10 ^e place BRONZE	École secondaire de Rosemère	Maegen Gazzo	95,16%

Au nom du conseil des commissaires, le président félicite l'ensemble des récipiendaires et les remercie pour leur présence ce soir, car il était très important de souligner leur travail et leur souhaiter la réussite durant les années à venir.

3.0 Approbation des procès-verbaux

3.1 28 septembre 2022

Approbation du
procès-verbal
28 septembre 2022

CC-221026-CA-0017

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 28 septembre 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

3.2 4 octobre 2022

Approbation du
procès-verbal
4 octobre 2022

CC-221026-CA-0018

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Vincent Cammisano que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 4 octobre 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions. Elle ajoute qu'aucune question n'a été inscrite pour la première période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour.

5.0 Rapport du président

Le président commence son rapport en transmettant, de la part du conseil des commissaires, des félicitations à François Legault et la Coalition Avenir Québec pour leur réélection et à Bernard Drainville pour sa nomination à titre de ministre de l'Éducation. La Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est impatiente de développer un solide partenariat avec M. Drainville.

Il poursuit son rapport comme suit :

- 30 septembre 2022 – *Journée nationale de la vérité et de la réconciliation* et *Journée du chandail orange*. Ces deux journées servent à rendre hommage aux enfants qui ne sont jamais retournés à la maison ou qui sont des survivants des pensionnats indiens. Un grand nombre d'écoles et de centres ont participé aux activités et aux événements en lien avec ces journées.
- 30 septembre 2022 – A assisté à des célébrations de la rentrée scolaire aux écoles primaires Genesis et Saint-Vincent. Félicitations aux associations foyer-école de ces deux écoles pour de si beaux événements.
- Cérémonies de remise des diplômes
 - 1^{er} octobre 2022 – A assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école secondaire de Rosemère avec les commissaires Anick Brunet, James Di Sano et Olivia Landry, la directrice générale et la directrice des Services pédagogiques. Félicitations aux élèves de la promotion 2022 et à la directrice et l'équipe-école pour cet événement spécial.
 - 13 octobre 2022 – A assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école secondaire alternative Phoenix en compagnie de la directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire. Cette cérémonie est réellement inspirante et il faut remercier la directrice et l'équipe-école qui ont travaillé avec détermination à la réussite de ces élèves.
 - 15 octobre 2022 – A assisté à la cérémonie de remise des diplômes de l'école secondaire régionale Laurentian en compagnie des commissaires Donna Anber et James Di Sano, du commissaire-parent Adam Gordon et de la directrice générale. Il faut féliciter la directrice et l'équipe-école d'avoir organisé cet événement inspirant. Félicitations aux élèves de la promotion 2022.
 - 22 octobre 2022 – Félicitations aux diplômés de la promotion 2022 de l'école secondaire de Joliette. Il était accompagné du commissaire Bob Pellerin et de la directrice adjointe des Services pédagogiques. Il faut remercier le directeur et l'équipe-école pour cette cérémonie spéciale.
- 17 octobre 2022 – Journée portes ouvertes à l'école secondaire Laval Junior. C'est toujours un plaisir d'assister à cet événement et de voir les parents et les élèves découvrir ce que l'école peut leur offrir. Il était accompagné des commissaires Barbara Barrasso et James Di Sano et du commissaire-parent Adam Gordon. Les personnes présentes ont pu assister à une chorégraphie spéciale de l'équipe de *cheerleaders* de l'école. Une courte vidéo de cette chorégraphie a été projetée. Il remercie le directeur et l'équipe-école d'avoir organisé cette journée permettant aux parents et aux élèves de découvrir l'école secondaire. Il remercie également la directrice de l'école secondaire Laval Senior d'avoir été présente pour expliquer aux parents que son école offre une continuité aux élèves de l'école secondaire Laval Junior. La journée portes ouvertes de l'école secondaire Laval Senior aura lieu le 10 novembre 2022.

Événements dans la communauté

- La commissaire Donna Anber félicite l'école secondaire régionale Laurentian d'avoir amassé plus de 15 000 \$ lors de son tournoi de golf annuel. Elle a participé à l'événement en compagnie des commissaires Barbara Barrasso et Melissa Wall.

6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente son rapport mensuel en commentant l'information suivante par rapport au plan d'engagement vers la réussite (PEVR) :

Orientation n° 1 : Assurer la fidélisation des employés et leur offrir le soutien nécessaire

- A célébré les groupes d'employés suivants en indiquant que ces employés travaillent fort chaque jour pour créer un environnement sain et sécuritaire pour les élèves et le personnel dans les écoles et les centres :
 - 29 septembre 2022 – Journée nationale du personnel de soutien scolaire
 - 2 octobre 2022 – *National Custodian-Caretaker Day* (journée nationale des concierges)
- 13 et 14 octobre 2022 – La commission scolaire était présente à la Foire nationale de l'emploi au Stade olympique. Un total de 27 curriculum vitae nous ont été remis. Merci au coordonnateur du Service des ressources humaines et à la technicienne en administration qui ont représenté la commission scolaire à cet événement.

Objectif n° 3 : Augmenter le nombre d'élèves qui obtiennent un diplôme d'études secondaires ou professionnelles avant l'âge de 20 ans

- Félicitations à tous les élèves des promotions 2022. Un merci particulier à toutes les directions et équipes-écoles pour des cérémonies de remise des diplômes mémorables et aux commissaires, commissaires-parents, directeurs et directrices qui ont représenté la commission scolaire à ces cérémonies.

Un partenariat réussi (orientation n° 3 : *Offrir un environnement d'apprentissage et de travail favorisant la santé, la sécurité et le bien-être*)

- La commission scolaire a travaillé avec le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le CPNCA et LifeWorks sur un projet de télémédecine par l'entremise du programme d'aide aux employés et à la famille de la commission scolaire. Ce programme vise le personnel enseignant et sera en vigueur du 1^{er} novembre 2022 au 30 juin 2023. Félicitations à la directrice par intérim du Service des ressources humaines et son équipe pour leur collaboration à ce programme avec nos partenaires.

Événements à venir

- Le plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2018-2023 prend fin bientôt et toutes les parties intéressées peuvent participer à un sondage pour exprimer leur perception du PEVR au cours des cinq dernières années, et donner leur avis quant aux éléments à transférer à la prochaine version et leurs idées pour de nouvelles orientations. L'objectif est de recevoir au moins 1 500 réponses. Jusqu'à maintenant, 928 personnes ont rempli le sondage. Nous encourageons tout le monde à exprimer leur opinion en remplissant le sondage.
- Le dîner annuel des retraités aura lieu le 27 octobre 2022. Au cours de cette soirée, nous allons accueillir 66 retraités et célébrer leurs années de service dévoué à la commission scolaire.

7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

8.0 Décisions du conseil

8.1 Conseil

8.1.1 Conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative

Conseil d'administration
du Regroupement lavallois
pour la réussite éducative
(RLPRE)

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-170208-CA-0055 approuvant la constitution en personne morale du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE), anciennement la Table interordres de Laval;

CC-221026-CA-0019

ATTENDU QUE le mandat de la représentante actuelle de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier arrive bientôt à échéance, le RLPRE a demandé à la commission scolaire de nommer à nouveau une personne pour la représenter au conseil d'administration du RLPRE;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à nomination de la coordonnatrice des Services communautaires, Kimberly Harrison, comme représentante de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier au conseil d'administration du Regroupement lavallois pour la réussite éducative (RLPRE) pour un mandat de deux ans.

Adoptée à l'unanimité

8.2 Ressources matérielles et transport

8.2.1 Engagement d'un entrepreneur – nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir que tous les documents nécessaires ont été transmis au MEQ.

Engagement
d'un entrepreneur

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) a présenté une demande pour la construction d'une école pour servir la région de Joliette et ainsi réduire la surcapacité dans la région de Lanaudière;

Nouvelle école
à Saint-Lin-Laurentides

ATTENDU QUE la CSSWL a reçu l'autorisation du ministère de l'Éducation pour la construction d'une école à Saint-Lin-Laurentides;

CC-221026-MR-0020

ATTENDU la publication d'un appel d'offres public et l'ouverture, le 19 octobre 2022, des soumissions reçues en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE la conformité des soumissionnaires au document d'appel d'offres a été vérifiée;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation avait initialement accordé un montant de 19 076 912,00 \$ pour ce projet de construction, avant les taxes, et qu'il a par la suite autorisé la commission scolaire à poursuivre en lui allouant un budget de 22 277 540,00 \$, avant les taxes;

ATTENDU QUE, précédant le lancement du processus d'appel d'offres, l'estimation finale transmise au ministère s'élevait à 23 361 118,00 \$;

ATTENDU QUE ce projet comporte des conditions particulières représentant une somme de plus de 2 800 000,00 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – administration et en attente de l'approbation du ministère de l'Éducation du montant soumis par le soumissionnaire conforme le plus bas, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier octroie le contrat pour la construction d'une école à Saint-Lin-Laurentides à l'entreprise Consortium M.R. Canada ltée au coût de 29 114 000,00 \$, avant les taxes, ou 31 119 008,40 \$, taxes nettes;

QUE la direction générale ou, en son absence ou à sa connaissance, la direction générale adjointe soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente;

QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer des documents donnant plein effet à la présente, conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*;

ET QU'une lettre soit préparée et signée par la présidence et transmise au ministère de l'Éducation pour demander un financement additionnel pour ce projet de construction étant donné que le montant soumis par le soumissionnaire conforme le plus bas est supérieur au montant approuvé et alloué par le ministère de l'Éducation pour ce projet.

Adoptée à l'unanimité

8.2.2 Honoraires professionnels – projet de remplacement du système de ventilation – école primaire Twin Oaks

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir qu'un nouveau système de ventilation sera installé dans la partie plus ancienne de l'école.

Honoraires professionnels ATTENDU la nécessité de remplacer le système de ventilation dans la partie originale du bâtiment de l'école primaire Twin Oaks;

Projet de remplacement
du système de ventilation ATTENDU la nécessité d'effectuer d'autres rénovations, dont le remplacement des portes extérieures, la mise aux normes de la rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite et l'enlèvement de l'amiante;

École primaire Twin Oaks

CC-221026-MR-0021 ATTENDU l'adoption, par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, de la résolution n° CC-210623-MR-0144 et l'adoption, par le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, de la résolution n° EC-210820-MR-0007 approuvant la liste des firmes professionnelles retenues pour réaliser des projets de rénovation au cours des trois prochaines années;

ATTENDU QUE la firme d'architecture ANA Architecture inc. a été choisie pour ce projet parmi les firmes inscrites sur la liste mentionnée ci-dessus;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les honoraires professionnels soumis par la firme ANA Architecture inc. au coût de 147 937,37 \$, avant les taxes, ou 158 125,45 \$, taxes nettes;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

En réponse aux questions, le directeur du Service des ressources matérielles et du transport précise que quelques-unes des plus vieilles écoles contiennent toujours de l'amiante. Lorsque du travail important est fait dans l'une d'entre elles, nous enlevons l'amiante de façon sécuritaire. L'enlèvement se fait pendant la pause estivale lorsque les élèves et les membres du personnel sont absents.

8.3 Affaires juridiques et corporatives, et communications

8.3.1 Rapport de surveillance et de revue – RARC

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications fait savoir que la responsable de l'observation des règles contractuelles (RARC) a préparé un rapport de surveillance et de revue pour l'année scolaire 2021-2022 et que la commission scolaire s'améliore chaque année dans la gestion des risques identifiés.

Rapport de surveillance
et de revue

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est assujettie à la *Loi sur les contrats des organismes publics*, ainsi qu'aux règlements, directives et politiques découlant de la loi, y compris la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* adoptée par le Conseil du trésor;

RARC

CC-221026-CA-0022

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-191211-CA-0053, approuvant la procédure n° 2020-CA-26 : *Cadre organisationnel de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* (la Procédure);

ATTENDU QUE l'article 6.3.4 de la Procédure fait obligation au responsable de l'observation des règles contractuelles (le RARC) de préparer un rapport annuel de surveillance et de revue sur le Cadre et de présenter celui-ci au conseil des commissaires pour approbation;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le rapport de surveillance et de revue sur le deuxième Plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier couvrant l'année scolaire 2021-2022, tel que ce rapport apparaît au document n° CC-SWLSB-2022/10/26-CA-002.

Adoptée à l'unanimité

9.0 Points d'information

9.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

Le commissaire James Di Sano, un membre de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier, a informé le conseil que la Fondation a transmis une invitation aux parents membres de leur conseil d'établissement à une séance de réseautage avec le conseil d'administration de la Fondation. Il y aura deux séances de réseautage, une à Laval le 7 novembre prochain et une à Saint-Jérôme le 14 novembre prochain. L'objectif de ces séances est de permettre aux parents de découvrir la Fondation et de donner leurs commentaires et idées.

9.2 Rapport des commissaires-parents

9.2.1 Rapport du comité de parents

Le rapport est compris au fichier de la séance.

9.2.2 Rapport du comité consultatif EHDAA

Le rapport est compris au fichier de la séance.

9.3 Rapport de l'ACSAQ

Aucun rapport n'est présenté.

9.4 Rapport du comité central des élèves

Aucun rapport n'est présenté.

10.0 Période de questions

Il n'y a aucune question.

11.0 Correspondance

Le président attire l'attention du conseil sur la correspondance contenue au fichier de la séance.

12.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

13.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 20 h 16

PROCHAINE SÉANCE ⇒ ORDINAIRE ⇒ 23 novembre 2022

Anna Sollazzo, secrétaire générale

Paolo Galati, président